Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 022-212201685-20261007-CCAS2026035-DE

DECISION MODIFICATIVE N°1

Gaëlle LARGET, Vice-Présidente du CCAS, informe le Conseil d'Administration qu'il convient de modifier les crédits budgétaires de l'EPRD 2026 en section d'exploitation pour se conformer à l'EPRD transmis à l'ARS le 30/06/2026 et à la décision tarifaire de l'ARS reçue le 16/07/2026.

Une modification est également nécessaire en section d'investissement afin de prévoir des crédits pour des travaux de couverture devenus nécessaires dans le secteur de « La Rade ».

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

PRODUITS

Recettes	Libellé	crédits avant modification	Décision modificative	crédits après modification
Groupe I	**Produits de la tarification**			
735111	Hébergement permanent des résidents affiliés à un régime obligatoire de la sécurité sociale	1 520 704,35	38 725,92	1 559 430,27
7351121	Accueil temporaire avec hébergement	25 782,30	6 237,20	32 019,50
7351128	Autres financements complémentaires	347 214,16	16 800,52	364 014,68
73532	Produits à la charge de l'usager - part afférente à la dépenda	134 517,20	3 774,80	138 292,00
Groupe II	**Autres produits relatifs à l'exploitation**			
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médi	50 000,00	14 000,00	64 000,00
Groupe III	**Produits financiers et autres produits non encaissables**			
7718	Autres produits exceptionnels sur opération de gestion	0,00	5 000,00	5 000,00
		TOTAL MODIFICATION	**84 538,44**	

CHARGES

Dépenses	Libellé	crédits avant modification	Décision modificative	crédits après modification
Groupe II	**Dépenses afférentes au personnel**			
62111	Personnel administratif et hôtelier	5 000,00	1 400,00	6 400,00
64131	Rémunération principale	1 007 200,00	17 400,00	1 024 600,00
Groupe III	**Dépenses afférentes à la structure**			
61558	Entretien et réparations - Autres matériels et outilage	68 000,00	-43 000,00	25 000,00
61568	Maintenance - Autres	0,00	43 000,00	43 000,00
617	Etude et recherche	5 046,00	3 454,00	8 500,00
		TOTAL MODIFICATION	**22 254,00**	

TABLEAU DE FINANCEMENT

EMPLOIS

Dépenses	Libellé	crédits avant modification	Décision modificative	crédits après modification
Titre 2	**Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé**			
21	**Immobilisations corporelles**			
2135	Installations générales-Agencements-Aménagements des co	50 000,00	15 000,00	65 000,00
		TOTAL MODIFICATION	**15 000,00**	

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 022-212201685-20261007-CCAS2026035-DE

Gaëlle LARGET propose au Conseil d'Administration :

- **d'APPROUVER** la décision modificative n°1 de l'EPRD 2026,

<u>DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</u> : Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

Ainsi fait et délibéré
Le 07 octobre 2026
Pour extrait conforme
La Vice-Présidente
Gaëlle LARGET
Adjointe à l'Action Sociale et à la Solidarité

TRANSMIS EN SOUS-PRÉFECTURE
LE 13 OCT. 2026

VILLE DE PERROS-GUIREC
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
22700

VILLE DE PERROS-GUIREC
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
22700

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 022-212201685-20261007-CCAS2026035-DE